



E-News Helpdesk Chauffage PEB

INVITATION

**Soirée d'information organisée le 18/10/2018
Evolution de la réglementation chauffage PEB
en Région de Bruxelles-Capitale**

A partir du **1er janvier 2019**, la réforme de la réglementation chauffage PEB sera d'application.

Quels changements apporte-t-elle? Quel impact aura-t-elle sur votre travail et votre agrément?

Pour répondre à ces questions, **une soirée d'information** à destination des techniciens chaudière, chauffagistes agréés ou conseillers chauffage PEB est organisée par le helpdesk Chauffage PEB **le jeudi 18 octobre 2018**.

L'événement aura lieu dès 18:00 h sur le site de Tour et Taxis dans le bâtiment de Bruxelles Environnement. Au programme: une présentation des principaux changements et des implications en matière de formation, avec une séance questions-réponses, suivie d'un cocktail & networking.

Un évènement à ne pas manquer pour tous les professionnels du chauffage actifs en Région de Bruxelles Capitale !

Date

18/10/2018

Programme

18:00 Accueil

18:30 Présentation: la réforme de la réglementation chauffage PEB en Région de Bruxelles-Capitale.

Quels sont les changements pour vous et vos clients à partir du 01/01/2019 ?
20:00 Cocktail dinatoire & networking
22:00 Clôture

Lieu

Auditorium de Bruxelles Environnement - BEL
Avenue du port 86C, 1000 Bruxelles

Inscriptions

Participation gratuite, mais inscription obligatoire.
Inscription jusqu'au 11 octobre 2018 uniquement via ce
formulaire: <http://www.pebchauffagebru.be/fr/form/>

Accès

L'auditorium de Bruxelles Environnement se trouve sur le site de Tour & Taxis,
Avenue du Port 86C - 1000 Bruxelles.
Plan d'accès: <https://environnement.brussels/bruxelles-environnement/plan-dacces>

Le parking situé derrière le bâtiment de Bruxelles Environnement est accessible via
l'avenue du Port n° 88. Il est gratuit pour les participants de la soirée d'information.
Renseignez-vous auprès du gardien et signalez-lui que vous vous rendez à la soirée
d'information du « helpdesk chauffage PEB ».

Vous pouvez consulter la version digitale de l'invitation [via ce lien](#).

Si vous souhaitez déjà prendre connaissance des textes réglementaires qui entrent
en vigueur à partir du 1 janvier 2019:

-21 JUIN 2018. - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale
relatif aux [exigences PEB applicables aux systèmes de chauffage et aux
systèmes de climatisation](#) pour le bâtiment lors de leur installation et pendant
leur exploitation, p. 61410.

-21 JUIN 2018. - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale
relatif au [contrôle et à l'entretien des systèmes de chauffage et de
climatisation et à l'agrément](#) des personnes qui réalisent ces actes, p. 61340.

Avec le soutien de



Avec la participation de

